

■ **Association du 'Marché de Noël Fribourg'**, à Fribourg, Boulevard de Pérolles 4. Nouvelle association régie par les art. 60 et ss du CCS. Statuts du 15.10.2002. But: organisation et production des manifestations liées principalement aux fêtes du mois de décembre, telles que la St-Nicolas, le 8 décembre, Noël et Nouvel-An, en ville de Fribourg et dans le canton de Fribourg. Elle pourra entreprendre d'autres manifestations pendant l'année, telles que la braderie, les foires et les comptoirs. Ressources: a) cotisations des membres actifs et passifs; b) versements des supporters; c) recettes perçues lors des manifestations du mois de décembre et autres durant l'année; d) recettes procurées par des manifestations telles que lotos, kermesses, soirées, ventes spéciales; e) publicité; f) dons. Les organes de l'association sont: a) l'assemblée générale; b) le comité; c) les vérificateurs des comptes. Les membres sont exonérés de toute responsabilité personnelle. Henguely Jean-Claude, de St. Silvester, à Fribourg, président, avec signature individuelle; Henguely César, de St. Silvester, à Fribourg, vice-président, et Jaquier Claudine, de Praroman, à Marly, secrétaire, tous deux avec signature collective à deux avec le président.

Journal no 2236 du 18.10.2002  
(00699832 / CH-217.1.001.794-2)